



EN REPONSE A LA VENUE DES JOURNALISTES DE LA PROVENCE ET DE FR3 DANS NOTRE VILLAGE, LA MUNICIPALITE SOUHAITE S'EXPRIMER AVEC LA PLUS GRANDE TRANSPARENCE :

« NON, NOUS N'AVONS PAS RASÉ LA MÉMOIRE DU VILLAGE MAIS AVONS ASSURÉ L'AVENIR AVEC TOUT LE RESPECT QUI S'IMPOSE AUX DÉFUNTS ».

Chères habitantes, chers habitants,

Dans une petite commune comme la nôtre, où chacun se connaît et où l'attachement à l'histoire locale, aux familles et aux lieux est profond, certaines décisions sont particulièrement sensibles.

À la suite des articles parus dans la presse, qui sont probablement dus à la campagne électorale, la municipalité tient aujourd'hui à vous expliquer, avec calme, clarté et sincérité, les raisons qui l'ont conduite à procéder à la reprise de plusieurs sépultures dans le cimetière communal.

Notre cimetière en terrain commun arrivait à saturation.

Depuis plusieurs années, la commune est confrontée à une réalité simple mais lourde de conséquences : il n'y a plus suffisamment de places pour permettre aux habitants de notre village, et à leurs familles, d'y être inhumés.

Pour une commune rurale comme la nôtre, où les racines familiales sont fortes et le lien au territoire essentiel, cette situation n'était plus acceptable.

La municipalité a donc étudié l'ensemble des solutions possibles. L'extension du cimetière, comme chacun peut le comprendre, est limitée par les contraintes foncières, environnementales et financières.

La reprise de sépultures, dont plusieurs étaient en état d'abandon, strictement encadrée par la loi, est apparue comme la seule solution réaliste permettant de répondre aux besoins présents et à venir, tout en respectant les obligations légales et la dignité due aux défunt.

Cette décision n'a pas été prise dans la précipitation, ni de manière isolée. Elle a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal, régulièrement inscrite à

l'ordre du jour, débattue et votée conformément aux règles démocratiques qui s'imposent à toute collectivité de la République.

Il est important de rappeler, en toute transparence, que l'élue municipale qui a récemment alerté la presse n'était pas présente lors de cette séance du conseil municipal et n'a donc pas pris part au vote de cette délibération.

La procédure mise en œuvre a ensuite été menée avec le plus grand sérieux : recherches des familles, informations légales, délais respectés, et conduite des opérations dans un esprit de respect, de décence et d'humanité.

Rien n'a été fait en dehors du cadre légal, et rien n'a été fait sans considération pour la mémoire des personnes concernées.

Nous sommes pleinement conscients que le sujet des sépultures touche à l'intime, à l'émotion et au souvenir.

Ces préoccupations sont légitimes, et elles sont partagées par les élus qui vivent ici, au même titre que vous, et qui sont eux-mêmes concernés, aujourd'hui ou demain, par l'avenir de ce cimetière communal.

Dans le contexte électoral actuel, des prises de position publiques peuvent parfois alimenter les tensions ou les incompréhensions.

La municipalité souhaite rappeler que cette décision n'a jamais été motivée par des considérations politiques, mais uniquement par la nécessité d'assurer un service public essentiel, dans l'intérêt général des habitants de la commune, présents et futurs.

Gérer un cimetière communal est une responsabilité lourde et délicate. Elle impose parfois des choix difficiles, mais indispensables, afin de garantir à chacun le droit d'être inhumé dans sa commune, dans la dignité et le respect.

Nous restons volontairement loin de toutes les polémiques qui semblent motiver quelques personnes animées par de pures ambitions électorales...

Comme toujours, la municipalité reste pleinement disponible pour répondre aux questions, expliquer les démarches entreprises et apaiser les inquiétudes, dans un esprit de dialogue, de transparence et de respect mutuel.

Nous vous remercions de votre attention, de votre compréhension et de votre attachement à la vie de notre commune.

La Mairie
19.01.2026